CABINET ARNOULT
INTERNATIONAL

ENQUÊTES FINANCIÈRES

Renforcez la défense des intérêts de vos clients par l'apport de preuves visant à éclairer le magistrat

Par la création de son **PÔLE FINANCIER** dédié aux **affaires familiales**, le Cabinet Arnoult International vous propose son assistance dans la recherche d'éléments de preuves en vue d'éclairer le magistrat.

Fondé en 1984, Le **Cabinet Arnoult International** inaugure en 2015 son pôle **enquêtes financières**.

Spécialisé dans le domaine des investigations, notre cabinet souhaite aujourd'hui apporter son savoir-faire aux avocats spécialisés en droit de la famille et plus particulièrement dans le domaine financier.

Si depuis la **réforme de 2004**, l'octroie d'une **prestation compensatoire** est possible quelque soit le cas de divorce, la question de la réalité du patrimoine se pose d'autant plus...

Assurant une couverture internationale, notre cabinet a établit au fil du temps des relations privilégiées dans de nombreux pays.

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Compétences

Rompu à des affaires complexes depuis sa création, le renforcement de notre équipe par l'arrivée de spécialistes comptables et financiers nous permet, sans aucun doute, de répondre aux demandes les plus techniques.

International

Expatriés, sociétés offshores, comptes à l'étrangers, défiscalisations posent la question de l'évaluation patrimoniale lors du divorce. Basé à Rome, notre département international anime notre réseau, nous permettant d'intervenir dans de nombreux pays.

Rapport d'enquête

Diplômés de l'université Panthéon Assas Paris II, nos enquêteurs rédigent un rapport qui répond à des règles précises de fond et de forme destiné à être produit devant le juge aux affaires familiales.

Discrétion

Tous nos collaborateurs sont tenus au secret professionnel pour préserver les intérêts du client. Toute indiscrétion constitue une faute.

1/

OBTENTION DE MESURES PROVISOIRES

Dans le but d'accompagner vos client(e)s dans l'**évaluation du train vie** de leur conjoint(e)s lors de **demande de prestation compensatoire**, nos enquêteurs mènent des **investigations rapides et efficaces** afin d'éclairer le magistrat sur **la réalité financière** de la partie adverse.

2/

RECHERCHE DE MONTAGES FINANCIERS ET ÉVALUATION DE PATRIMOINE DISSIMULÉ

Pour permettre à vos client(e)s de vérifier si le patrimoine du conjoint n'est pas **sous-évalué** et/ou **dissimulé**, nos enquêteurs mènent des **investigations ciblées et poussées**, afin d'en révéler sa réalité.

LE DÉPARTEMENT FINANCIER EN CHIFFRES

75%

DE NOS PARTENAIRES AVOCATS NOUS CONFIENT LEURS RECHERCHES DEPUIS PLUS DE 15 ANS

374

DOSSIERS TRAITÉS EN DROIT DE LA FAMILLE DURANT LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, DONT 52 À L'INTERNATIONAL

100%

DE NOS RAPPORTS ONT ÉTÉ ADMIS PAR LES MAGISTRATS CIVILS OU COMMERCIAUX DEPUIS NOTRE CRÉATION

Sandrine Lafforgue
Directrice d'enquêtes
Affaires familiales

"Directrice d'enquêtes du Cabinet Arnoult International depuis de nombreuses années, j'exerce un metier qui me passionne. Mon expérience me permet de guider mes équipes dans la recherche de la vérité pour la défense des intérêts de nos clients.

CABINET ARNOULT INTERNATIONAL

NOUS CONTACTER

PÔLE FINANCIER

Sandrine Lafforgue

01 48 92 80 35

contact@cabinetarnoult.fr

AUTRES SERVICES

Découvrez nos différents pôles et services d'enquêtes commerciales, privées, informatiques ...

www.cabinetarnoult.com

SIÈGE SOCIAL

45, AVENUE DE LA FAISANDERIE
94290 - VILLENEUVE-LE-ROI

01 48 92 22 44

CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ

ENQUÊTEUR DE DROIT PRIVÉ
PROFESSION RÉGLEMENTÉE PAR L'ÉTAT
AUTORISATION NUMÉRO
AUT-094-2117-04-24-20170338286